



MAIRIE DE MACHECOUL-SAINT-MEME

5 PLACE DE L'AUDITOIRE

44270 MACHECOUL-SAINT-MEME

02.40.02.35.50

CAHIER DES CHARGES

TRAVAUX D'AMELIORATION ISOLATION THERMIQUE ECOLE PRIMAIRE J.Y. COUSTEAU Mission de Maîtrise d'Œuvre

Mai 2017

Maître d'ouvrage :

Ville de MACHECOUL-SAINT-MEME
5 Place de l'Auditoire
44270 MACHECOUL-SAINT-MEME
tél : 02.40.02.35.50
courriel : compta@machecoul.fr

Article 1 – Pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur est représenté par le Maire de Machecoul-Saint-Même, Monsieur Didier FAVREAU.

Article 2 – Objet de la consultation

La présente consultation doit permettre de choisir l'équipe de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'amélioration de l'isolation thermique du bâtiment « école primaire » du groupe scolaire J.Y. COUSTEAU, propriété de la Ville de Machecoul-Saint-Même.

Article 3 – Etendue et conditions de la consultation

L'offre devra couvrir l'ensemble des prestations propres à une maîtrise d'œuvre sur cette opération.

Le mandataire devra être un architecte, impérativement associé à un Bureau d'Etude Thermique.

Au préalable, un audit technique et énergétique du bâtiment devra être réalisé.

Une proposition de travaux avec priorisation des actions, ainsi qu'un phasage avec justification devront être proposés au maître d'ouvrage.

3.1 Programme.

Les pistes d'actions envisagées par le maître d'ouvrage sont :

- changement des menuiseries extérieures, rez-de-chaussée et étage, sur les 4 façades
- pose d'un bardage isolant sur les 4 façades
- abaissement des plafonds dans les classes et ateliers de l'étage.

Le maître d'ouvrage envisage d'établir un plan bi ou tri-annuel pour la réalisation de l'ensemble des travaux.

3.2 Localisation

Le bâtiment « école primaire » est situé entre le boulevard des Prises et le boulevard Reliquet à Machecoul-Saint-Même (voir plan de situation en annexe).

3.3 Contraintes techniques et économiques-Coût d'objectif

La capacité d'amélioration de l'isolation thermique par les actions proposées devra être établie et clairement explicitée.

Les caractéristiques techniques, énergétiques et isolantes des matériaux et éléments préconisés devront être renseignées.

La bonne compatibilité des différents éléments (bardages/menuiseries) devra assurer la rupture des ponts thermiques sur l'enveloppe extérieure du bâtiment.

L'aspect esthétique sera considéré. Il devra être intégré dans la réflexion d'ensemble sur les aspects extérieurs des bâtiments scolaires communaux.

Le choix des matériaux, à l'intérieur comme à l'extérieur sera pensé pour que l'entretien se fasse de façon simple, rapide et économique.

Le coût objectif est de 328 000€ TTC. Il comprend les honoraires, les bureaux de contrôle, les travaux. La répartition pluriannuelle des travaux sera convenue avec le maître d'ouvrage.

3.4 Contraintes de chantier

L'ensemble de l'organisation et du phasage des travaux devra tenir compte des contraintes du site de façon à planifier les interventions hors des périodes scolaires. A cette fin, toutes les précautions devront être mises en œuvre et toutes les démarches devront être entreprises auprès des services compétents, en temps opportun, par le maître d'œuvre.

Le bâtiment possède un niveau rez-de-chaussée et un étage. Les plans d'architecte ont été établis en 1979, le maître d'ouvrage ne possède pas de DOE ou autre document renseignant les matériaux de construction.

La configuration architecturale du bâtiment devra être bien intégrée dans la recherche des solutions techniques (escaliers extérieurs / alcôves dans façades rez-de-chaussée / plafond grande hauteur dans salle polyvalente d'activité et cage d'escalier hall d'entrée / plafonds sous rampant de toiture classes et ateliers de l'étage).

Une modification de l'éclairage intérieur sera entreprise par la régie technique du maître d'ouvrage. Cette intervention sera intégrée dans la coordination et le suivi de travaux réalisés par le maître d'œuvre.

Article 4 – Etendue et conditions de la consultation

- audit technique et énergétique du bâtiment (visite / investigations techniques / analyse des consommations énergétiques)
- présentation au maître d'ouvrage des actions visant à améliorer l'isolation thermique du bâtiment incluant les aspects esthétiques
- étude technique des solutions proposées au maître d'ouvrage, avec estimation des coûts
- établissement des cahiers des charges pour consultation des entreprises
- examen et présentation au maître d'ouvrage des offres reçues
- élaboration d'un planning de travaux
- suivi des travaux, coordination
- réception et bilan de fin de travaux

Le candidat devra présenter des références dans la conduite de projets similaires.

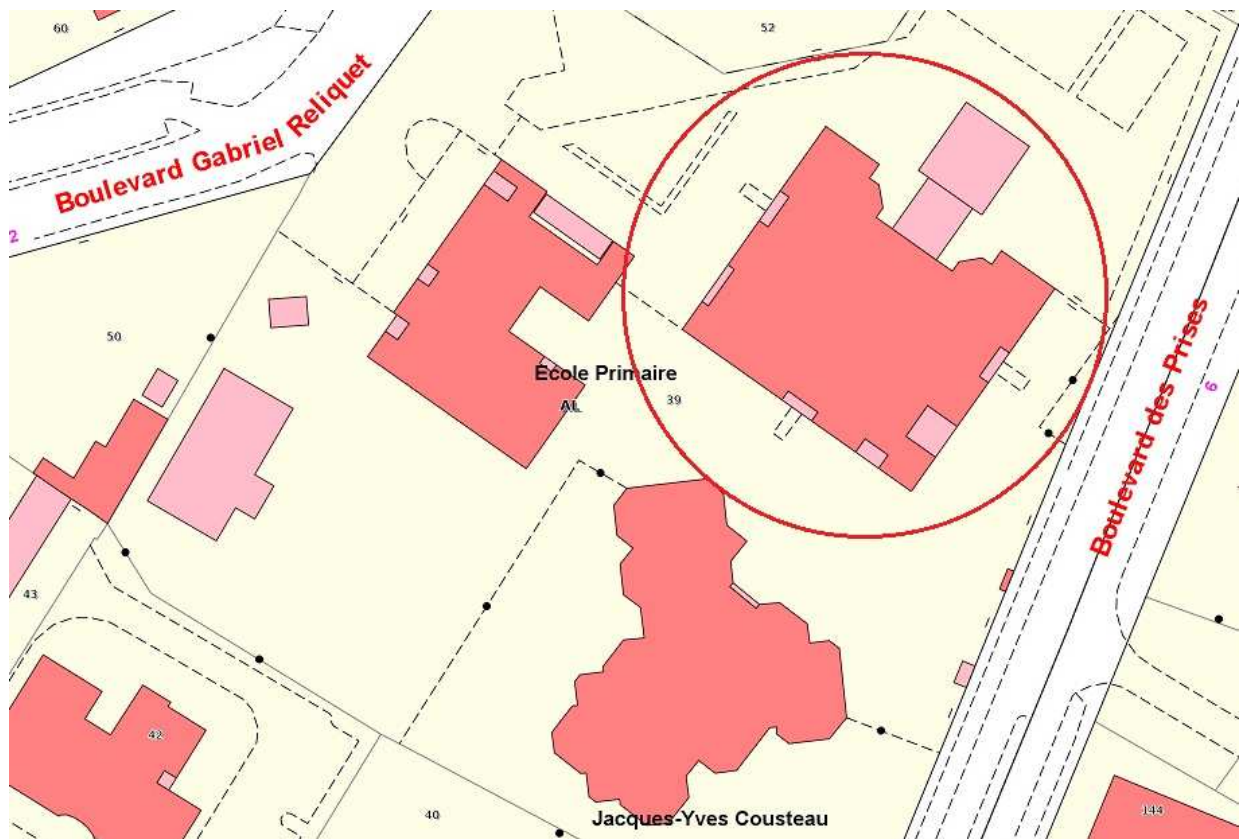
Article 5 – Calendrier de réalisation prévisionnel

- Consultation de la maîtrise d'œuvre : **mai 2017**
- Lancement de la mission : **juin 2017**
- Présentation du bilan de l'audit et proposition d'actions : **septembre 2017**
- Consultation des entreprises : **fin septembre 2017**
- Attribution des lots de travaux : **octobre 2017**
- Début des travaux : **décembre 2017**
- Finalisation des travaux selon phasage : **septembre 2019 au plus tard**

Annexe

Extrait cadastral de situation du bâtiment « école primaire » au sein du groupe scolaire
Photos du bâtiment – vue aérienne et vues des façades
Plans rez-de-chaussée et étage

Extrait cadastral :



Vue aérienne :



Photos façades :





primaire
façade D



Plans rez-de-chaussée et étage :

